



Association
La Barque des Enfants
Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 5 avril 2019

Ouverture de la 24^{ème} Assemblée Générale

Salutations

Notre présidente, Mme Madeleine Burnier, ouvre et salue l'Assemblée. Elle adresse tout spécialement ses salutations à M. Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville. Les municipaux invités des communes de Villeneuve et Montreux ont excusé leur absence. Nous regrettons la présence de Christian Reymond, membre d'honneur de notre association, également excusé.

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 avril 2018 a été présenté sur le site internet de la Demoiselle, quelques exemplaires photocopiés sont à disposition à l'entrée de la salle. La liste de présence des membres à cette Assemblée 2019 a totalisé 50 personnes.

L'Ordre du jour a été communiqué à tous les membres de notre association avec l'envoi de la convocation à l'Assemblée générale.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 avril 2018
2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions
3. Rapport sur les comptes
4. Rapport des vérificateurs aux comptes
5. Fixation de la cotisation annuelle
6. Election du comité
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Présentation du nouveau site internet
9. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 2018

[Vote](#) : Le Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril est adopté.

2. Rapport de la Présidente et des Responsables de commissions

Rapport de la Présidente et Responsable de la commission Association, Madeleine Burnier :

Au cours de l'année 2018 votre comité a tenu 6 séances durant lesquelles il aborde tous les domaines de l'exploitation de la barque et prend ses décisions. En dehors de ces dernières chaque responsable de secteur jouit de l'autonomie nécessaire pour résoudre les objectifs y relatifs. Votre présidente et un ou deux patrons ont également participé aux séances de l'AVLL qui regroupe les barques et gère les manifestations où ces dernières sont représentées.

L'an dernier je vous annonçait que Carmen Gloor reprenait l'intendance – alors dommage car Carmen nous a signifié sa démission à la fin de l'année pour des raisons de surcharge par rapport à sa vie personnelle. Nous la remercions pour son engagement très actif mais trop bref pour notre association. Pour remplacer Carmen Gloor nous avons le plaisir de pouvoir accueillir Danik et Nathalie Baechtold qui se présenteront après avec une lecture de leur rapport depuis leur prise de fonction.

Le début de l'exploitation 2018 n'a pas été un long fleuve tranquille. En effet, notre responsable maintenance travaux Jean-Philippe Jobé s'est blessé avec une machine en travaillant le bois et a dû cesser son activité, blessé à la main. Suite à cet accident Jean-Philippe nous a donné sa démission et c'est dans l'urgence que nous avons dû organiser les travaux l'hiver dernier qui étaient conséquents et faire appel pour ces derniers à diverses entreprises professionnelles, les bénévoles n'étant pas en nombre suffisant pour effectuer les tâches. Je voudrais spécialement relever que la maison Thorens peinture a mis à notre disposition un apprenti de 3^e année durant 3 semaines pour peinture des mâts etc. Encore un grand merci. Enfin nous y sommes arrivés et la barque a pu honorer ses engagements de navigation.

A l'instar des dernières années notre association a offert un prix pour une classe participant au 20km de Lausanne et espérons par ce biais donner des envies de camps pour les élèves.

Notre gestionnaire du site internet Cyril Tornier fonctionnera jusqu'à la fin de l'année 2019. Ensuite il va quitter le poste pris par sa formation professionnelle. Nous recherchons donc un « webmaster » d'ici la fin de l'année. Nous n'avons pas fait de nouvelle lettre par mail aux membres et espérons pouvoir être plus actifs dans les mois à venir.

Notre relation avec la CGN est toujours au même point, soit le paiement de fr. 80.—pour les accostages à leurs pontons.

Géraldine Ewen, bénévole, nous a fait une traduction de présentation de La Demoiselle en anglais que nous pouvons encarter dans notre prospectus. Merci Géraldine.

Nous avons adapté notre assurance incendie auprès de l'ECA pour le mobilier-machines.

Nous avons offerts une sortie en remerciements à nos fournisseurs et cela fut bien apprécié.

Le traditionnel week-end de Pentecôte a été réservé à nos bénévoles et leur famille – toujours apprécié - la tradition a gardé ainsi que le repas de fin d'année offert à tous les bénévoles actifs.

Nous avons été présents à la manifestation des voiles latines à Morges les 7 et 8 juillet avec les autres barques – à la régata des Vieux Bateaux le 28/29 juillet à La Tour-de-Peilz – au Bol d'Or au Bouveret le 9 juin.

Nos sorties feu d'artifice du 31 juillet et 1^{er} août sont toujours aussi appréciées – une sortie pour membres de l'association sur inscription offerte a eu lieu le 1^{er} août.

Nous avons renoncé à être présents aux marchés folkloriques de Vevey vu le peu de succès les années passées. Beaucoup d'investissement pour peu de résultat. Comme nous sommes toujours à bord de broche quant à notre effectif de bateliers-équipiers, nous devons fixer les priorités.

Concernant notre futur lieu d'accueil en collaboration avec la Fondation des Grangettes, aucune nouvelles informations a vous donner. Le plan de quartier est toujours en examen auprès des services du canton. Affaire à suivre.

Bien que cela ne concernant pas 2018, nous vous informons que notre barque La Demoiselle sera présente durant toute la fête des Vignerons, soit du 18 juillet au 11 août à Vevey. Nous avons déjà quelques réservations privées mais la barque sera disponible pour des sorties publiques. Tout le programme figurera sur notre site internet.

Pascal Michel vous parlera des travaux entreprise sur notre barque afin d'obtenir le permis de naviguer. Nous avons été de surprise en surprise pas bonne du tout et le coût des travaux entrepris durant l'hiver ont rognés grandement nos réserves.

Nous avons fait appel à des soutiens financiers extérieurs et attendons encore quelques réponses. Cela est très difficile du fait que ce n'est pas un projet nouveau mais que c'est pour des réparations. Nous avons bénéficié toute cette semaine du début avril de l'émission radio Chacun pour Tous sur la RTS la première qui a fait notre publicité pour la rechercher de bénévoles. Votre présidente est également intervenue en direct sur Radio Chablais le 3 avril pour la rechercher de bénévoles.

Pour terminer je remercie du fond du cœur tout mon comité et responsable de secteur pour leur aide et soutien – tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour cette magnifique Demoiselle que nous aimerions voir encore longtemps voguer sur le Léman.

Rapport de la Responsable de la commission Pédagogique, Anne-Marie Renand

L'organisation et la gestion des camps tournent bien. Participants et équipage rentrent à chaque fois fatigués mais contents.

Nous avons toujours notre lot de surprises tant au niveau technique que météorologique. Quelques orages impressionnants nous ont surpris durant cet été. Durant ces coups de vent, les participants ne sont pas du tout inquiets et ne se rendent pas compte de la lutte acharnée et professionnelle de l'équipage. Bravo aux patrons et aux bateliers qui en toutes circonstances agissent avec calme et efficacité. Il arrive même que l'heure du repas sonne dans la tourmente et, imperturbables, nos cambusières continuent de faire chauffer la cuisine et régaler les affamés comme si rien de spécial ne se passait à l'extérieur, merci à elles !

En 2018, nous avons accompagné 7 camps :

- 5 jours avec l'école active de Malagnou
- 2 jours avec ma 5P de Gimel
- 5 jours avec une 6P de Cugy
- 2 jours avec les jeunes de la commune de Villeneuve
- 2 x 6 jours avec l'ASL
- 4 jours avec des jeunes de la commune de Lausanne

Par rapport à la disponibilité de l'équipage, nous avons fait le plein des camps pour 2019. C'est donc une affaire qui roule !

Rapport de la Responsable de la commission Navigation et Formation, Françoise Cuendet

En 2018, La Demoiselle a réalisé 3 navigations à quai, 43 navigations à la voile, 9 au moteur et 7 camps, qui comptabilisent 30 jours de navigation. A cela s'ajoutent 4 journées de formation, 3 en avril et 1 en septembre. 2 formations à quai et 2 chez moi ont été organisées, avec trop peu de succès malheureusement.

En résumé, la barque a navigué 86 fois pour la saison 2018. Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible et qui se sont engagés sans compter, ainsi qu'aux 3 patrons qui ont conduit la Demoiselle dans des conditions météorologiques parfois très difficiles. Merci également à André Gruaz et son épouse qui ont organisé 2 soirées musique très réussies sur le thème de Gilles.

Pour des raisons de maintenance, nous avons dû stopper les contrats fin septembre (carénage), de même, la première navigation de 2019 ne commencera que le 22 avril, en raison des importants travaux à réaliser. Cela a eu une influence négative sur les formations que nous aimons habituellement programmer en novembre et en mars. A rappeler que la loi nous oblige à organiser 3 formations pour les bateliers confirmés par année, avec entraînement des rôles à bord, dont une en début de saison, sans parler des aspirants. Pour 2019, il serait souhaitable d'organiser 1 sortie formatrice par semaine de 18 à 21h en espérant que les navigants puissent se libérer. Nous allons la programmer dès que possible.

Au niveau des équipages, il a été très difficile de garantir toutes les sorties. De nombreuses relances on dû être entreprises, avec des équipages parfois limites au niveau de la sécurité. Par exemple, pas de batelier avec permis naviot, ou pas assez de bateliers en proportion des aspirants. Je fais ici un appel à tous pour qu'ils répondent aux e-criées et s'investissent un peu plus pour la barque. Ce sont toujours les mêmes qui se dévouent et c'est parfois é. puisant pour eux. Je m'engage à répondre à toutes les personnes inscrites dans les délais. Pour ceux qui désireraient venir une fois le délai de l'e-criée passé, merci de m'écrire directement, afin que je voie si une place est encore disponible. Normalement, un batelier devrait sortir au moins 10 fois par saison pour conserver son statut et, pour certains, nous sommes loin du compte. Cela est valable également pour la maintenance qui s'adresse à tous. Pour naviguer correctement sur la barque, il est nécessaire de la connaître de fond en comble et d'accepter de relever ses manches.

Au niveau des patrons, Jacques parti en Bolivie a démissionné. J'ai réussi la partie théorique du permis en mars et l'examen pratique est programmé le 3 juillet. La fête des vigneronns devrait donc être assurée.

Merci de votre attention et que vogue la Demoiselle.

Rapport du Coordinateur de la Maintenance, Pascal Michel

Au printemps, Jean-Philippe Jobé a pris la décision de cesser son activité au sein de notre association en tant que responsable de la maintenance.

Pour le remplacer, le comité a souhaité mettre sur pied une commission pour la maintenance de la barque et m'a demandé de la coordonner. Elle a souhaité ainsi répartir les responsabilités. J'ai accepté d'assurer cette tâche.

La commission est composée de Mme Françoise Cuendet (peinture), MM. Karim Jerbia (moteurs), Sébastien Maradan (bois) et Laurent Potterat (gréement). Cette commission est soutenue par de nombreux bénévoles qui viennent travailler lors des samedis de maintenance et aussi à beaucoup d'autres moments.

Nous avons connu une situation difficile, pendant la saison 2018, en raison de travaux urgents à terminer et de différents incidents : pannes électriques, pertes d'huile de notre système d'hydraulique ... Nous avons beaucoup de peine à trouver l'origine de ces pannes.

Notre première grande tâche a été de préparer le carénage qui a eu lieu du 22 octobre au 5 novembre. Si tout s'est bien passé, nous avons eu une très mauvaise surprise : le tableau était en très mauvais état et en plus attaqué par des champignons.

Pour permettre que la barque soit en état de naviguer pour cette nouvelle saison, nous avons dû faire appel à des entreprises :

au chantier naval d'Ygor Yachting, Villeneuve (tableau, pont et naviot), à Morerod charpente et menuiserie, Aigle (tableau et gouvernail), aux ateliers Hydro Chablais, Villeneuve (hydraulique, changement des conduites sous pressions et des joints), au chantier naval Aquaboat, Le Bouveret (révision des moteurs, sondeurs, ...), au Groupe Volet charpentier/bâtitseur, St-Légier (changement sur une dizaine de mètres à babord du filaret, des bancalards et des apoustis), à Art de Fer, Fenil-sur-Corsier (ferrures pour le gouvernail, la compensation, la filière, la passerelle et les taquets) et à Top Voiles Sàrl, Le Bouveret (réparation des voiles). C'est environ fr. 100'000.- qui sont engagés pour ces travaux. Toutes les factures ne sont pas encore rentrées.

Et cela sans compter le travail fourni par les bénévoles de l'ordre d'une centaine de milliers de francs.

Pour l'avenir, nous devons repenser complètement notre système de ventilation des différents compartiments, lutter contre les infiltrations d'eau, améliorer le système électrique (achat d'une génératrice, réparer ou changer la cuisinière électrique), changer les voiles, réfléchir à notre propulseur d'étrave, abattre des arbres pour avoir des fûts de rechange pour les antennes, etc.

Tous ces travaux d'entretien, de révisions, de rénovations et de réparations ont un coût non négligeable. Il nous faudra trouver des fonds. Toutes les barques à voiles latines de notre lac ont subi de très gros travaux de l'ordre du million de francs !

Et encore, en toute urgence, façonner deux nouvelles antennes. L'antenne de voilière n'est plus utilisable et celle de trinquet montre des signes de fatigue.

En conclusion que dire d'autres que nous avons besoin de nouveaux bénévoles, qualifiés ou non, des bricoleurs en tous genres pour remplacer tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que La Demoiselle puisse faire découvrir à des enfants, lors des camps et de journées de navigation, le bonheur que nous apporte la navigation à voile et à nous autres le plaisir de se laisser bercer par les eaux et se laisser emporter au gré des vents dans un paysage de rêve, notre Lac Léman.

Un très grand merci aux membres de la commission avec lesquels j'ai plaisir à collaborer, aux cambusières, cambusier et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps en participant activement aux samedis de la maintenance.

Rapport de la Responsable de la commission Intendance, Nathalie et Danik Baechtold

Pour ceux d'entre-vous que nous n'aurions pas encore rencontrés, Nathalie et moi sommes les nouveaux intendants de "La Demoiselle", fonction qui nous a été transmise par Carmen Gloor en automne 2018. Nous habitons Chernex-s/Montreux, nous avons 3 filles qui sont aux études et qui habitent donc encore avec nous. Voilà pour les présentations.

En ce qui concerne l'intendance de "La Demoiselle, dans un premier temps, nous nous sommes attelés à maintenir le bateau propre et en ordre afin que toutes les personnes qui y travaillent durant les week-end d'hiver puissent bénéficier d'un environnement agréable et qu'elles aient de quoi se désaltérer. Cette activité, bien que (peut-être) considérée comme simple "conciergerie", nous a été d'une grande utilité puisqu'elle nous a permis d'apprendre progressivement où se trouvent les différentes "choses" que nous devons gérer.

Puis, nous nous sommes aussi occupés d'aspects un peu plus techniques, comme le contrôle des gilets et, mais c'est encore à faire d'ici au premier camp, le remplacement des piles des lampes de poche et autres appareils, du remplacement du dispositif de purification d'eau claire et les contrôles des détecteurs feu. La documentation nous faisant défaut, nous en avons profité pour documenter et ordonner ce qui devait l'être, les tâches dans le futur s'en trouveront ainsi facilitées.

En parallèle, nous nous sommes lancés, avec l'aide bienvenue des membres du comité, dans la recherche d'un container supplémentaire, qui faciliterait grandement la gestion, non seulement du matériel et des marchandises destinés à l'intendance, mais également des autres articles non-techniques, comme les verres, les t-shirt, etc. Ce projet ne s'est pas encore totalement concrétisé, mais nous ne désespérons pas qu'une solution soit trouvée à l'automne.

Actuellement nous sommes dans les "starting blocks" pour la préparation du bateau en vue du premier camp de l'année, ceci avec l'aide de François Dussauge. Nous nous en réjouissons et espérons que tout sera en place pour garantir le bon fonctionnement du camp.

Enfin, nous tenons à vous informer que cet été, comme expliqué au comité lors de notre "engagement", nous serons acteurs-figurants à la Fête des Vignerons et donc indisponibles pour "La Demoiselle"; mais là également le comité a d'ores et déjà pris toutes dispositions utiles pour que notre absence passe inaperçue, un grand merci à eux !

Pour terminer, si une chose ou l'autre ne devait pas répondre à vos attentes, nous sommes toujours atteignables par téléphone, SMS, Messenger, WhatsApp et autre e-mail, n'hésitez pas à nous contacter et nous ferons de notre mieux pour "corriger le tir".

En conclusion, nous tenons à remercier ici les personnes qui nous épaulent et nous apportent leur conseils et avis, car notre motivation ne tient pas uniquement à ce joli bateau qu'est "La Demoiselle" mais bien plus aux contacts sociaux chaleureux dont nous avons pu bénéficier jusqu'ici.

Rapport dU Responsable de la commission Marketing, Martine Völlmin

La gestion de La Demoiselle est devenue semblable à la gestion d'une petite entreprise

(PME) mais avec une philosophie de bénévolat. Que représente un job marketing et vente pour La Demoiselle ? Créer des émotions positives et un environnement favorable, créer des opportunités créatives pour pouvoir choisir les meilleures solutions, comprendre et analyser des chiffres, acquérir et fidéliser une clientèle durable, transmettre et communiquer le patrimoine des voiles latines du Léman, motiver nos ambassadeurs à plaider en faveur de notre cause. Toutes ces initiatives devraient nous aider à gagner l'argent dont nous avons besoin pour financer nos navigations pédagogiques à demi-tarif (15-20 jours) mais aussi nos investissements massifs pour maintenir notre Demoiselle dans un bon état de navigation en sécurité.

Pour le moment nous ne sommes pas à même d'augmenter le nombre de navigations à cause du manque d'effectifs. Nous avons donc choisi d'optimiser nos navigations planifiées, soit optimiser nos recettes et nombre de passagers par navigation publique et réduire la complexité pour le catering. Nous avons négocié nos conditions et prestations de service avec 3 traiteurs sélectionnés. Afin de combler le manque à gagner subit dans le passé (13'000CHF), nous vendrons dès à présent uniquement nos vins et eaux minérales à bord.

La mise en place d'une organisation et planification optimale pour saisir un maximum d'opportunités de navigations privées et publiques pendant la fête des vigneron et la saison estivale 2019 avec une communication visuelle renforcée (affiches/banderolles) et surtout dynamiser nos médias Facebook et notre site www.lademoiselle.ch

Visite et prospection de notre future clientèle durable, tels que Patrimoine Lavaux, Obrist, Nestlé, Sottas et Hôtel Mont Pèlerin, ainsi que d'autres encore à faire.

Préparation d'un projet « crowdfunding » sur la plate-forme digitale « Les Héros Locaux » qui débutera ce printemps.

Lancement d'une campagne « cherchons des bénévoles » dans les cercles de voiles du haut lac et autres médias dans le but de renforcer notre équipage de navigation, cambusières, hôtesse et l'équipe de maintenance.

Je saisis cette occasion pour remercier tous nos collaborateurs, bénévoles et ambassadeurs.

3. Rapport sur les comptes

Notre trésorière Nathalie Dulex présente la situation financière de l'Association au 31 décembre 2018 en comparaison avec le budget 2019.

Association "La Barque des Enfants"

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	31.12.2018	31.12.2017
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
<u>Liquidités</u>	85 176.42	80 102.12
<u>Créances résultant de ventes et</u>	2 683.32	5 670.00

de prestations

<u>Comptes de régularisation actifs</u>	4 907.90	5 330.10
<u>Impôt anticipé</u>	53.26	53.26

<u>Stock articles promotionnels</u>	4 000.00	4 000.00
-------------------------------------	----------	----------

ACTIF IMMOBILISE

<u>Immobilisations corporelles</u>	1 496.90	1 496.90
------------------------------------	----------	----------

<u>Immobilisations corporelles Barque</u>	2 175 431.54	2 175 431.54
---	--------------	--------------

<u>Immobilisations corporelles installations portuaires</u>	12 820.30	12 820.30
---	-----------	-----------

<u>Fond d'amortissement de La Barque</u>	-363 735.00	-290 988.00
--	-------------	-------------

TOTAL DE L'ACTIF	1 922 834.64	1 993 916.22
------------------	--------------	--------------

PASSIF

31.12.2018 **31.12.2017**

CHF

CHF

FONDS ETRANGERS

<u>Autres dettes à court terme</u>	23 093.90	16 769.25
------------------------------------	-----------	-----------

<u>Dettes à long terme</u>	43 350.00	43 850.00
----------------------------	-----------	-----------

Prêt d'un membre de l'association	12 350.00	12 350.00
-----------------------------------	-----------	-----------

Parts sociales remboursables	31 000.00	31 500.00
------------------------------	-----------	-----------

<u>Comptes de régularisation passifs</u>	450.50	3 176.00
--	--------	----------

<u>Provisions à long terme</u>	193 515.00	193 515.00
--------------------------------	------------	------------

Provision pour frais financiers	43 515.00	43 515.00
---------------------------------	-----------	-----------

Provision pour frais d'entretien de la Barque	150 000.00	150 000.00
---	------------	------------

FONDS PROPRES

<u>Capital</u>	1 736 605.97	1 786 005.21
----------------	--------------	--------------

<u>Bénéfice(+)/Déficit(-) au bilan</u>	-74 180.73	-49 399.24
--	------------	------------

Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	-74 180.73	-49 399.24
--	------------	------------

TOTAL DU PASSIF	1 922 834.64	1 993 916.22
-----------------	--------------	--------------

Blonay, le 13 mars 2019

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

	2018	2017
	CHF	CHF
<u>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
<u>CA des produits opérationnels</u>		
<u>Cotisations</u>	14 905.00	11 506.00
<u>Dons, soutiens financiers</u>	5 430.00	554.56
<u>Boutique, manifestations, publicité</u>	9 229.00	13 523.60
Boutique	1 150.00	294.85
Revenus de manifestations	1 360.00	9 604.75
Vente de vin et boissons	6 719.00	3 624.00
<u>Autres produits</u>	99 689.40	90 271.00
Location à quai	2 000.00	500.00
Navigation privés/membres	29 062.50	37 577.50
Navigation camps/courses d'école	53 583.00	32 418.50
Navigation manifestations, croisières	7 362.00	7 349.00
Navigation jeudis dînatoires	5 040.00	7 640.00
Participation repas équipage	1 305.00	470.00
Produits accostages	800.00	320.00
Vente chemises équipage	40.00	2 542.00
Autres produits	496.90	1 454.00
Total produits (à reporter)	129 253.40	115 855.16

Association "La Barque des Enfants"

COMPTE DE PROFITS ET PERTES
DE L'EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

	2018	2017
	CHF	CHF
Total produits report	129 253.40	115 855.16
<u>Construction</u>	-41 236.17	-6 195.20
<u>Charges de marchandises et de matériel</u>		
Frais de réparations/améliorations	-41 236.17	-6 195.20
<u>Autres charges d'exploitation</u>	-89 450.96	-86 312.20
<u>Charges de navigation</u>	-53 066.39	-53 892.47
<u>Assurances</u>	-9 024.80	-8 442.20
<u>Charges d'énergie</u>	-1 742.05	-1 317.60
<u>Charges d'administration et informatique</u>	-9 802.20	-11 772.95
<u>Dépenses publicitaires</u>	-11 893.30	-6 711.45
<u>Achats pour boutique, vin</u>	-3 466.80	-4 452.60
<u>Charges financières</u>	-455.42	277.07
Résultat brut d'exploitation	-1 433.73	23 347.76
<u>Amortissements</u>	-72 747.00	-72 747.00
Amortissement de La Barque s/30 ans	-72 747.00	-72 747.00
Résultat d'exploitation	-74 180.73	-49 399.24
PRODUITS DIVERS	0.00	0.00
Produits financiers	0.00	0.00
BENEFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE	-74 180.73	-49 399.24

Blonay, le 13 mars 2019

BUDGET 2019 EN COMPARAISON AVEC EFFECTIF 2018

	EFFECTIF 2018	TOTAL BUDGET 2019
	CHF	CHF
<u>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
<u>CA des produits opérationnels</u>		
<u>Cotisations</u>	14 905.00	16 000.00
<u>Dons, soutiens financiers</u>	5 430.00	26 000.00
<u>Boutique, manifestations, publicité</u>	9 229.00	8 200.00
Boutique	1 150.00	1 000.00
Revenus de manifestations et croisières	1 360.00	1 200.00
Vente de vin et boissons	6 719.00	6 000.00
Crousille bateau	0.00	0.00
<u>Autres produits</u>	99 689.40	84 200.00
Location à quai	2 000.00	2 000.00
Navigation privés/membres	29 062.50	30 000.00
Navigation camps/courses d'école	53 583.00	35 000.00
Navigation manifestations, croisières	7 362.00	15 000.00
Navigation jeudis dînatoires	5 040.00	0.00
Participation repas équipage	1 305.00	1 200.00
Produits accostages	800.00	0.00
Vente chemises équipage	40.00	0.00
Autres produits	496.90	1 000.00
Total produits (Report)	129 253.40	134 400.00
<u>Construction</u>	-41 236.17	-115 000.00
<u>Charges de marchandises et de matériel</u>		
Frais de réparations/améliorations	-41 236.17	-115 000.00
<u>Autres charges d'exploitation</u>	-89 450.96	-64 900.00
<u>Charges de navigation</u>	-53 066.39	-50 000.00
<u>Assurances</u>	-9 024.80	-9 000.00
<u>Charges d'énergie</u>	-1 742.05	-1 800.00
<u>Charges d'administration et informatique</u>	-9 802.20	-10 000.00
<u>Dépenses publicitaires</u>	-11 893.30	9 600.00
<u>Achats pour boutique, vin</u>	-3 466.80	-3 500.00
<u>Charges financières</u>	-455.42	-200.00
Résultat brut d'exploitation	-1 433.73	-45 500.00

<u>Amortissements</u>	-72 747.00	-72 747.00
Amortissement de La Barque s/30 ans	-72 747.00	-72 747.00
<hr/>		
BENEFICE (+) / PERTE (-) DE L'EXERCICE	-74 180.73	-118 247.00
<hr/> <hr/>		

Blonay, le 13 mars 2019

Questions : pas de questions.

4. Rapport des réviseurs statutaires, Jean-Claude Monnier, André Gruaz et Catherine Fonjallaz

RAPPORT DES REVISEURS STATUTAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION « LA BARQUE DES ENFANTS »

En notre qualité de réviseurs statutaires, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association « La Barque des Enfants » pour l'exercice comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction. Notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Le capital diminue de la perte de l'année 2018 de CHF 74'180.73 et passe de CHF 1'736'605.97 à CHF 1'662'425.24. Les recettes se sont élevées à CHF 129'253.40. Les dons et soutiens financiers sont en augmentation par rapport à 2017 et également les recettes des camps/course d'école qui s'élèvent à CHF 53'583.00. Il faut également souligner que c'est la cinquième année que La Demoiselle est amortie sur une base de 30 ans, soit un amortissement de CHF 72'747.00. L'année boucle avec une perte de CHF 74'180.73 due principalement à l'amortissement ainsi qu'aux travaux de réfections/rénovations effectués pour CHF 41'236.17.

Nous remercions la trésorière, Madame Nathalie Dulex, pour la bonne tenue des comptes et tous les renseignements fournis sont conformes aux documents.

Nous vous recommandons donc d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis.

Les réviseurs : Catherine Fonjallaz Jean-Claude Monnier

Blonay, le 13 mars 2019

Questions : pas de questions.

Vote : Le rapport et l'état des comptes sont adoptés à l'unanimité. La décharge est donnée à la gestionnaire et aux réviseurs statutaires.

5. Cotisations

Le comité propose de maintenir les montants des cotisations inchangés, ce qui est admis :

Adulte : CHF 50.-

Famille : CHF 100.-
 Famille monoparentale : CHF 50.-
 Enfant : CHF 10.-
 Apprenti et étudiant jusqu'à 25 ans : CHF 25.-

6. Election du comité

Suite à la démission de M. Jacques Mettraux (Responsable commission Navigation), nous devons assumer au mieux une réorganisation par une redistribution des tâches. Le comité est actuellement composé comme suit :

- Madeleine Burnier, Présidente et Responsable commission Association
- Françoise Cuendet, Responsable commissions Formation et Navigation
- Pacal Michel, Responsable coordination Maintenance
- Anne-Marie Renand, Responsable commission Pédagogie
- Martin Völlmin, Responsable Promotion/Marketing
- Nathalie et Danik Baechtold, Responsables commission Intendance
- Nathalie Dulex, Responsable commission Administration
- Cyril Tornier, Responsable site internet, webmaster, adjoint au comité jusqu'à fin 2019

Vote : Confirmation des anciens membres du Comité (Mmes Madeleine Burnier, Françoise Cuendet, Anne-Marie Renand, Nathalie Dulex et MM. Pascal Michel, Martin Völlmin, Cyril Tornier) et acceptation du couple Nathalie et Danik Baechtold nouveaux membres.

La composition du présent comité est acceptée à l'unanimité par acclamation.

7. Election des réviseurs statutaires

La composition des réviseurs se présente comme suit :

- Jean-Claude Monnier
- André Gruaz
- Catherine Fonjallaz, suppléante

Vote : Confirmation de la présente composition (Jean-Claude Monnier, André Gruaz et Catherine Fonjallaz).

La composition des réviseurs est acceptée par acclamation.

8. Modifications des statuts

- Art. 8bis : Parts sociales
 Les parts sociales qui étaient justifiées pour et pendant la construction de la barque jusqu'à son homologation ne constituent plus de raison d'être. Cet article est jugé obsolète et à supprimer des statuts. Les parts sociales dont le remboursement serait explicitement demandé demeure possible (parts sociales encore exigibles : CHF 31'000.-).
- Art. 16 : Signatures
 Le droit de signatures (pour les comptes) appartient actuellement à deux membres de notre comité :
 - Madeleine Burnier, présidente
 - Nathalie Dulex, trésorière

Par commodité et pour parer à toute éventualité, la demande pour une troisième signature est sollicitée.

La modification des Art. 8Bis et 16 est acceptée par acclamation selon les propositions sus-mentionnées.

9. Propositions individuelles

- Chercher une nouvelle personne responsable de la gestion des travaux.
- Attribuer les parts sociales comme contribution au coût des travaux/maintenance voire comme financement participatif.
- Création d'un compte Youtube pour transmettre, partager et se faire de la pub !
- Préoccupation : un souci persiste pour assurer les navigations prochaines avec un effectif réduit de patrons et peut-être de bateliers !

Monsieur Pierre-Alain Karlen, syndic de Noville, se propose messenger pour transmettre aux communes du Haut-Lac nos recherches de financement. Il aurait souci de voir notre belle Demoiselle finir « vieille fille » par manque d'entretien !

L'Assemblée est levée pour laisser place à la convivialité du traditionnel repas !